

Licence d'utilisation nominative du logiciel Médialexie

N° de licence :

Rappel des conditions d'utilisation des logiciels Médialexie (Cf. conditions de vente)

L'utilisation du logiciel Médialexie (ci-après, "le logiciel") nécessite l'obtention d'une clé d'activation (ci-après, "la licence d'utilisation").

Chaque licence d'utilisation est nominative, non cessible et correspond à l'utilisation sur un unique ordinateur.

La clé d'activation du logiciel sera remise à l'utilisateur final, lors de la première utilisation, par Internet. Chaque utilisateur doit garder en sa possession son contrat de licence et le DVD original sur lequel figure un numéro d'édition unique. Ces références sont indispensables pour bénéficier de la clé d'activation, de la formation, du service support et des mises à jour.

Un utilisateur licencié peut obtenir une deuxième clé d'activation pour une installation sur un second ordinateur personnel. Cette deuxième licence est liée à la première et son utilisation reste valide tout le temps de l'attribution du logiciel. (Par exemple : une licence pour l'ordinateur portable et une licence pour l'ordinateur du domicile).

Cas d'attribution du logiciel par un organisme licencié (écoles, institutions scolaires ou éducatives...) : si l'ordinateur et le logiciel sont attribués à un nouvel utilisateur (par exemple, un nouvel élève), l'ancien utilisateur ne jouit plus du droit d'utilisation du logiciel. Avant toute nouvelle attribution d'une licence, une preuve de désinstallation de l'ancienne licence sera obtenue directement par Médialexie (par action à distance ou encore à l'aide d'un logiciel spécifique, via Internet).

Chaque licence d'utilisation donne droit, selon les versions du logiciel, à des sessions de formation gratuites. Dans le cas où l'ordinateur et le logiciel sont transmis à un nouvel utilisateur et que les sessions de formation ont déjà été réalisées, le nouvel utilisateur ne jouit pas de droit de formation gratuite.

MEDIALEXIE

Licence d'utilisation nominative du logiciel Médialexie

N° de licence :

Rappel des conditions d'utilisation des logiciels Médialexie (Cf. conditions de vente)

L'utilisation du logiciel Médialexie (ci-après, "le logiciel") nécessite l'obtention d'une clé d'activation (ci-après, "la licence d'utilisation").

Chaque licence d'utilisation est nominative, non cessible et correspond à l'utilisation sur un unique ordinateur.

La clé d'activation du logiciel sera remise à l'utilisateur final, lors de la première utilisation, par Internet. Chaque utilisateur doit garder en sa possession son contrat de licence et le DVD original sur lequel figure un numéro d'édition unique. Ces références sont indispensables pour bénéficier de la clé d'activation, de la formation, du service support et des mises à jour.

Un utilisateur licencié peut obtenir une deuxième clé d'activation pour une installation sur un second ordinateur personnel. Cette deuxième licence est liée à la première et son utilisation reste valide tout le temps de l'attribution du logiciel. (Par exemple : une licence pour l'ordinateur portable et une licence pour l'ordinateur du domicile).

Cas d'attribution du logiciel par un organisme licencié (écoles, institutions scolaires ou éducatives...) : si l'ordinateur et le logiciel sont attribués à un nouvel utilisateur (par exemple, un nouvel élève), l'ancien utilisateur ne jouit plus du droit d'utilisation du logiciel. Avant toute nouvelle attribution d'une licence, une preuve de désinstallation de l'ancienne licence sera obtenue directement par Médialexie (par action à distance ou encore à l'aide d'un logiciel spécifique, via Internet).

Chaque licence d'utilisation donne droit, selon les versions du logiciel, à des sessions de formation gratuites. Dans le cas où l'ordinateur et le logiciel sont transmis à un nouvel utilisateur et que les sessions de formation ont déjà été réalisées, le nouvel utilisateur ne jouit pas de droit de formation gratuite.

MEDIALEXIE